
CONSEIL D'ADMINISTRATION : Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le 02 mars à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Marquette-lez-Lille, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Boumediene MIMOUN, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale de MARQUETTE-LEZ-LILLE.

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS : 15

Membres présents :

Monsieur : Boumediene MIMOUN, Vice-Président

Mesdames : Joëlle DARCHICOURT, Michèle GUILBERT, Sylvie TIRLOY, Coralie VICO, Véronique VERFAILLIE

Messieurs : Jacques DEREMETZ, Grégory DEKONINCK,

Etaient absents excusés :

Monsieur : Dominique LEGRAND, Président

Madame : Christine LAURENT

Etaient absentes :

Mesdames : Virginie OLIVIER, Corinne SCHERPEREEL

Messieurs : Rachid BECHKER, Johann GRUSON, Vincent FIORILE

En présence de Madame Jennifer TUCKER, Directrice.

DOSSIER N° CCAS/I/2026/02/03

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
SEANCE DU 02 MARS 2026**

DOSSIER N° CCAS/I/2026/02/03

ATTRIBUTION DE L'AIDE FACULTATIVE :

Monsieur Boumediene MIMOUN, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale, informe ses collègues des aides attribuées par la Commission Permanente qui s'est réunie le vendredi 23 janvier 2026.

• **Commission permanente du 23 janvier 2026**

DELIBERATION N° CCAS/I/2026/01/01

ATTRIBUTION DE L'AIDE FACULTATIVE

Sous la Présidence de Monsieur Boumediene MIMOUN, Vice-Président, la Commission Permanente s'est réunie le 23 janvier 2026 et a étudié 09 dossiers et décidé d'attribuer :

- **186,84 euros de prise en charge de frais de cantines et garderies**
- **339,15 euros d'aide exceptionnelle sur le loyer**

La commission a décidé de rejeter quatre dossiers et d'en ajourner deux.

Etaient présents :

Mesdames : Joëlle DARCHICOURT et Michèle GUILBERT

Messieurs : Jacques DEREMETZ et Rachid BECHKER

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

PREND ACTE.

Fait en séance à Marquette-Lez-Lille, les jour, mois et an
ci-dessus (suivant signatures)



Le Vice-président,

Boumediene MIMOUN.

